Image not found or type unknown

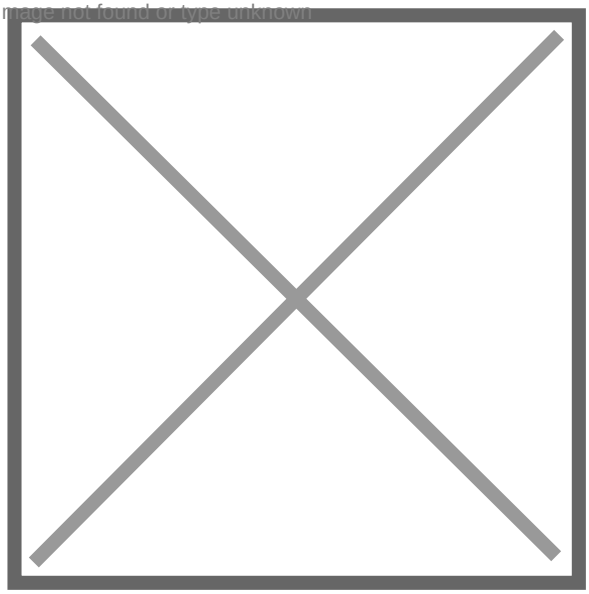

arret maladie et annualisation

Par **vanes120980**, le **16/09/2022** à **18:21**

Bonjour

j'ai ete en arret en mars suite à une chirurgie.

Je suis annualisee a 1782h avec semaine haute et basse.

je viens de m apercevoir que ma hierarchie a modifié le planning theorique (ou je devais effectuer environ 35h/semaines en moyenne) pour me mettre plus de repos sur ma convalescence donc moins d'heure....Je parle quand meme de 15h par semaine plannifié ou plutot modifié au lieu de 35h.

Est ce légale? sinon quel recours puis je avoir....la galère pour moi de recuperer mon dû (40h tout de meme) sans me mettre la hierarchie à dos je sais pas quoi faire

merci par avance de vos reponses et bienveillance

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés